



COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille dix-neuf et le vingt mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs GRANIERI Didier, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURAN Robert, LAURENT Marianne, PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel.

Absents excusés : Madame SAMPEDRO Nathalie représentée par Mme LAURENT Marianne

Absents : Madame SCHERHAG Marielle, Monsieur AUBERT Éric

Convocation du : 7 mars 2019

Nb de membres : 12
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre :
Abstention :

Délibération 2019_10D : Entretien Forêt communale 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet relatif à l'entretien de la forêt communale pour l'année 2019 dont le montant des travaux s'élève à la somme de **7 200.00 € HT €**

Ce sont des travaux des TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE 7 200.00 € HT

Le Maire propose de solliciter le financement le plus élevé possible de la part du Département.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ le projet pour un montant de 7 200.00 € HT

SOLLICITE l'aide financière du Conseil Départemental, à hauteur de 40% de la dépense subventionnable, soit 2 880.00 €

Reste à la charge de la Commune 4 320.00 €

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le
Et publication ou notification du



Le Maire

 Roger MARIA